Nations Unies A/HRC/32/L.88

Assemblée générale

Distr. limitée
29 juin 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-deuxième session

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Bélarus*, Chine, Fédération de Russie, Iran (République islamique d')*: amendement au projet de résolution A/HRC/32/L.20

32/… La promotion, la protection et l'exercice des droits de l'homme sur Internet

Après le paragraphe 2, insérer un nouveau paragraphe *libellé comme suit* :

2 *bis. Exprime sa préoccupation* devant l'utilisation d'Internet et des technologies de l'information et de la communication pour diffuser des idées fondées sur la supériorité ou la haine raciale, et l'incitation à la discrimination raciale, à la xénophobie et à l'intolérance qui y est associée ;

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.